

L'Echo de la Diablée

La lettre d'information de la Commune de Réallon
Numéro 20 - Décembre 2013

Le Mot du Maire

L'année 2013 vient de s'achever : une année de fin de mandature dont il convient de mettre en lumière quelques éléments marquants :

- Le choix de la restructuration du domaine skiable, nécessaire au maintien et au développement économique de notre commune et au-delà (160 emplois concernés), une augmentation significative de notre population et le nombre croissant d'élèves fréquentant notre groupe scolaire.

Il reste à améliorer la production de neige de culture et la réfection du parking nécessaire à un accueil de qualité.

- Les travaux de désenclavement du village des Méans qui permettent aujourd'hui son accès par l'Ouest aux habitants et aux véhicules de sécurité,
- La réalisation de la station d'épuration de Réallon dans le cadre du schéma d'assainissement,
- La mise en place d'une signalétique de village, en collaboration avec Patrimoine en Réallonnais,
- Le remplacement des candélabres dans la traversée du village de Réallon, la rénovation de la fontaine des Briands au village des Méans, la mise en place de tables, de bancs, la réalisation d'un abribus qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie,
- L'amenée d'eau au quartier du Fort avec mise en place d'abreuvoirs et d'une fontaine, ce qui a contribué à la réalisation de la consolidation de la Tour Ronde ouverte à la gorge,
- La réfection de la charpente-couverture de la chapelle des Gourniers avec pose d'un toit en bardeau de mélèze.

Il est difficile de tout citer tellement la vie communale est vaste.

Deux chantiers importants sont engagés :

- la construction d'une station d'épuration avec réseau de transfert pour le traitement des eaux usées des Gourniers, du Camping et du Villard (dans l'attente du bouclage du plan de financement),
- les travaux de protection du torrent de la Pisse envisagés au printemps prochain après l'enquête publique prévue début 2014.

Au niveau de l'intercommunalité, des actions conséquentes ont été conduites : augmentation de la capacité d'accueil de la crèche, construction d'un centre de secours, intervention sur les voiries communales sans oublier la subvention de 300.000 € apportée dans le cadre de la restructuration du domaine skiable.

Comme je vous l'ai annoncé lors de nos dernières rencontres, je ne serai pas candidate aux prochaines élections municipales. Je tiens à remercier mes colistiers, les personnels de la Mairie et du service des Remontées Mécaniques, les associations, ainsi que tous les concitoyens qui m'ont témoigné de leur confiance durant ce mandat. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants en espérant qu'ils trouveront sur notre territoire communale toute satisfaction.

Je souhaite beaucoup de succès et de courage à la nouvelle équipe municipale qui sera élue le 23 mars 2014.

Toute l'équipe municipale s'associe à moi pour vous adresser tous nos vœux de santé et de bonheur « **pour l'an que ven** ».

Le Maire, Claudine PEYRON.

Sommaire

▪ REMONTEES MECANIQUES	2	▪ ECOLE	9
▪ L'ACTION COMMUNALE	2	▪ ASSOCIATIONS	9
▪ OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU SAVINOIS SERRE-PONÇON	8	▪ ELECTIONS 2014	14
		▪ ETAT-CIVIL	15
		▪ INFOS PRATIQUES	15

Remontées Mécaniques

Réallon change de peau !

La Régie des remontées mécaniques teste pour la saison d'hiver 2013/2014 un nouvel espace sur le domaine skiable de Réallon : l'Espace Ski de Rando (ESR). Le lancement officiel est prévu pour la saison 2014-2015.

Conçu comme un domaine skiable alpin, l'Espace Ski de Rando est un concept d'espace de circulation, d'initiation et d'entraînement en ski de randonnée. Il est composé d'un réseau d'itinéraires de circulation, classés par difficulté, maillés dans le réseau des pistes de ski existant, accessible gratuitement et de services touristiques connexes, payants.

L'aspect conceptuel de l'ESR réside dans le fait qu'il rend possible la pratique du ski de randonnée dans un espace aménagé et sécurisé. Affranchi de la problématique du risque, paramètre consubstantiel de la pratique, l'ESR vise non seulement à « démocratiser » la pratique du ski de montée mais aussi à se former aux techniques et connaissances nécessaires à la pratique du ski en pleine nature (connaissances nivologiques et météorologiques, techniques d'entraînement, de recherche de victimes d'avalanches (RVA), de géolocalisation...).

L'ESR est principalement destiné à 3 types de clients : le débutant sportif, souhaitant entrer pas à pas dans la pratique (technique de marche, connaissance du matériel, connaissance de la neige...), le confirmé, souhaitant s'entraîner entre 2 sorties dans un espace sécurisé, tester le dernier matériel, bénéficier d'un programme d'entraînement de champion, partager ses expériences, s'évaluer en RVA, le contemplatif, souhaitant découvrir le site naturel remarquable de la vallée de Réallon au rythme de la glisse en peau de phoque.

Innovant (1 seul site en France), respectueux de l'environnement, accessible à tous, le concept répond à la stratégie de développement que le conseil municipal a mis en place depuis

plusieurs années et qui avait débuté avec la piste de Luge la Ripaaa.

Pour Cédric Rossi, le Directeur des remontées mécaniques, « l'ESR a de nombreux avantages : il permet de valoriser notre domaine skiable d'une autre façon, il permet de se différencier en capitalisant sur une pratique en pleine boom et sur la notoriété de notre championne du monde Laetitia Roux, il deviendra un critère de choix pour la clientèle de séjour lorsque celle-ci devra choisir entre Réallon et d'autres stations, il permet de gérer les conflits d'usage entre les skieurs de descente et ceux de montée pendant la journée d'exploitation, il fédère les commerçants de la station autour d'un projet porteur de sens, il a de faibles coûts de fonctionnement en comparaison avec celui des remontées mécaniques, il concerne l'ensemble de la vallée puisque des topos des principaux itinéraires de ski de rando du fond de vallée sont intégrés à l'offre de l'ESR pour ce qui souhaitent sortir des sentiers battus. J'ajoute que l'ESR évoluera dans les années à venir en station de trail été, pratique là aussi en fort développement. »

L'action communale

Commission travaux

Les fontaines se refont une beauté.

Restauration des fontaines communales

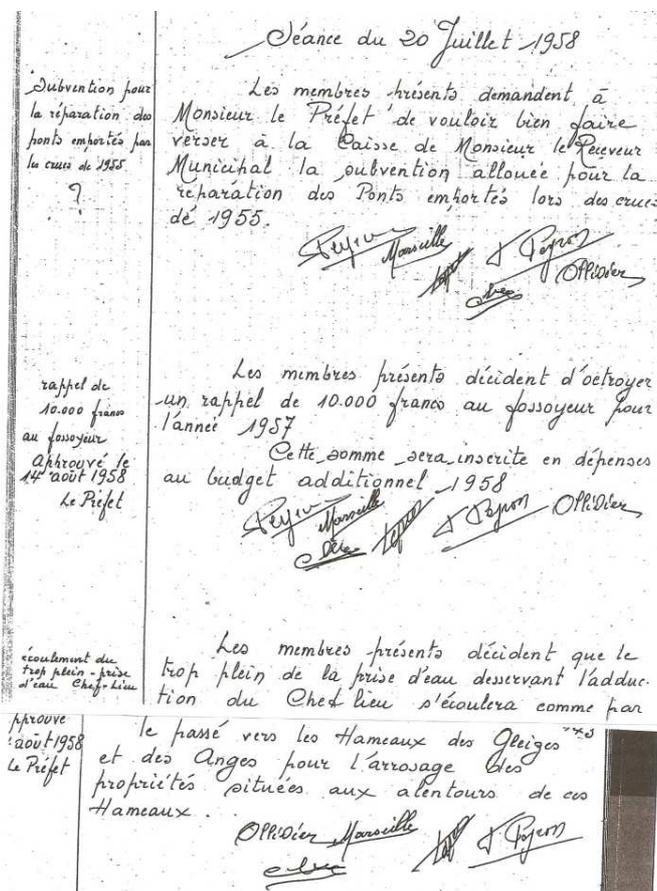
En 2008 l'entreprise AMCV a restauré pour un coût de 7.980 € HT la fontaine communale des Briands aux Méans. Alimentée par le trop plein du réservoir d'eau potable, elle est implantée sur le domaine public. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 70 %.



En 2009, C'est la fontaine des Anges au Chef-Lieu qui affiche une ornementation nouvelle. Henri Bonnaffoux a réalisé gracieusement le branchement, la mise en place d'un bassin fourni par la municipalité, la construction d'un badaruc.



Elle est désormais alimentée par le trop plein du réservoir d'eau potable. Coût de l'opération 380 € (Ci dessous copie de la délibération approuvée le 14 août 1958 qui demandait à ce que les fontaines des Gleizes et des Anges soient alimentées par le trop plein).



En 2012 Après la restauration, vient le temps de la création. La commune confie à l'entreprise Lagier la création d'une fontaine à proximité du fort ainsi que son alimentation à partir de la source du Chargeou. Le bassin communal antérieurement installé dans la cour de l'ancienne école des garçons, avait été déplacé en amont de la carrière du Portaret rive gauche du torrent de la Pisse pour permettre d'abreuver le bétail de l'agriculteur « François Gleize » jusqu'à cessation de son activité. Ce bassin entreposé un temps sur l'aire de battage de cet agriculteur a été récupéré pour être hélicoptéré au fort.

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 80 %. Cette opération présente un double intérêt : faciliter la réalisation des travaux de restauration du Fort dont la première tranche s'est terminée fin août et permettre aux éleveurs d'ovins d'abreuver leur troupeau.



En 2013 J'ai moi-même réalisé gracieusement le branchement, la transformation du lavoir existant, l'habillage en pierres de pays, la construction du badaruc réalisant ainsi la restauration de la fontaine basse des Gleizes. Cette fontaine communale est alimentée par le trop plein du réservoir d'eau potable (voir délibération paragraphe 2). Elle est implantée sur une propriété indivis (appelé le pignon) de plusieurs familles résidant dans le passé en aval de la route départementale.



Il n'est pas interdit de formuler le vœu que ces actions soient poursuivies afin de parer notre village d'éléments patrimoniaux remarquables. Quatre restaurations en 5 ans ! Joli challenge

Jean- Louis Gleize,
vice-président de la commission travaux.

Toiture de la Chapelle des Gourniers

Les Gourniers, hameau attachant et pittoresque, sur lequel fut érigée la chapelle de notre Dame de la Nativité est un passage obligé pour les randonneurs désirant se rendre dans le Parc National des Ecrins ou au col de la Coupa. La date de construction de cet édifice est difficile à déterminer. Elle existait certainement en 1700.

La cloche de la chapelle a été fondue en 1830 et a été installée en 1870. Son parrain est Henri Basset et sa marraine, Marie Thérèse Peyron dit « Tommelles ».

Il est possible qu'une première restauration ait eu lieu en 1830. (un devis et une délibération du conseil municipal sont datés du 08 mars 1830)

Une seconde restauration aux frais des habitants a eu lieu en 1870.

En 1956, la municipalité conduite par Monsieur Peyron Elie fit restaurer le bâtiment et construire le clocher.



C'est lui-même qui a réalisé les travaux. Alors que les élèves de l'école observaient le chantier, il a invité chaque homme habitant les

Gourniers à poser une pierre sur l'édifice. Après l'effort vient ensuite le réconfort : c'est la gourde bien remplie qui passait de main en main pour réhydrater les courageux..



En 1992, les scouts de France et les volontaires de la commune ont entrepris le décrépiage des façades, l'entreprise Peyron a assuré le rejointoiement des pierres et c'est en 1994 que l'entreprise Lagier et Roche a réalisé les enduits intérieurs et le sol.

En parallèle, l'alimentation électrique a été mise aux normes et un radiateur électrique a été posé pour chauffer la chapelle. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 52.153,69 francs TTC.



Enfin en 2013 la municipalité envisage de faire procéder à l'échange de la toiture, (charpente et couverture).

Le bois utilisé est une essence locale, le mélèze, très présent dans notre vallée.

La couverture en bardeau bi couche assure la protection de la chapelle contre les intempéries. Les chenaux, en cuivre permettent de canaliser les eaux de pluie vers un puits perdu côté est et dans le réseau de récupération des eaux de surface côté ouest.



Ces travaux confiés à l'entreprise ECO(H)OME ont commencé en octobre et se sont terminés en novembre.

Le montant de l'opération s'élève à 22.607 € HT honoraires du maître d'œuvre compris. La commune a perçu une subvention de 7.700 € de la part du Parc National des Ecrins et de 4.400 € de la part de la Région.

Il en coûtera 10.507 € HT à la commune, montant de la part d'autofinancement.



Gracieusement, c'est Marie Louise Peyron dite « Malou » qui entretient méticuleusement ce lieu

de culte. L'été la façade sud se pare de fleurs multicolores et l'hiver des guirlandes illuminent le sapin de Noël et la crèche.



De plus, à chaque réunion de chantier, Malou, toujours très avenante nous a proposé une boisson réconfortante.

Jean- Louis Gleize,
vice-président de la commission travaux et sécurité.

Commission sociale

Sur la station, nous avons pu réaliser en partie l'accueil de personnes en situation de handicap au niveau des équipements sportifs récents et accessibles, du domaine alpin intégralement accessible (les téléskis, les télésièges et les agents formés), et un ensemble station, commerces, hébergements présentant peu de dénivelé.

Quelques travaux devront être réalisés pour une meilleure circulation en autonomie, dans toutes les parties de la station : les cheminements, les hébergements, les places de parking à définir définitivement.

J'espère que petit à petit, les travaux pourront être réalisés pour un meilleur accès pour tous et pourquoi pas obtenir un label « destination pour tous ».

Je remercie les agents qui travaillent sur la station, de leur gentillesse et leur professionnalisme envers les personnes qui viennent skier en fauteuil.

Merci également à Madame le Maire, et aux Conseillers Municipaux pour le soutien dans ce projet. Merci à Monsieur TOMASINI (agent territorial de développement touristique) pour les travaux fournis, Monsieur ROSSI Cédric, Directeur des Remontées Mécaniques, qui n'a pas

compté ses heures et aux commissions sociales et remontées mécaniques.

Toutes ces personnes m'ont énormément aidé pour monter ce projet et m'ont accompagné dans son développement.

Je souhaiterais que la prochaine municipalité reprenne ce dossier et qu'elle puisse le mener à bout.

Je ne me représente pas à la prochaine campagne municipale, mais je serai là pour les aider sur ce dossier s'ils le souhaitent.

Eliane ROUX, vice-présidente de la commission des affaires scolaires, sociales et sportives.

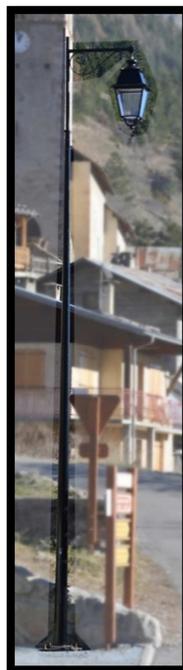
Emploi d'avenir

La commune de Réallon a concrétisé la création d'un emploi d'avenir. C'est dans ce cadre que Anthony PAYAN a été recruté. Il a intégré les services techniques de la commune le 1^{er} juillet 2013. Depuis il travaille en binôme avec pour principales tâches : l'entretien des voiries et des espaces verts, la maintenance et la gestion des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, le déneigement et l'entretien des bâtiments communaux.

D'une durée de trois ans, ce contrat lui permet d'entrer pleinement dans la vie active et de bénéficier d'une formation concrète (stages, ...). La commune, elle, bénéficie d'une aide de 75 % de l'État pour le salaire du nouvel embauché.



Réfection de l'éclairage public à Réallon



La Commune a sollicité le concours du syndicat SyEP Embrunais Savinois, en tant que maître d'ouvrage, afin de réaliser des travaux de réfection d'une partie de l'éclairage public existant situé au village de Réallon, en partie Ouest, sur le bord de la route départementale, en vue de remplacer les candélabres existants.

Ces travaux viennent d'être réalisés par l'entreprise COFELY INEO pour un montant de 14.600 € H.T.

Acquisition d'un véhicule 4x4

La commune a fait l'acquisition à l'automne 2013 d'un véhicule 4X4 pour le service technique en remplacement du matériel vétuste.

Le coût de l'acquisition est de 32.357,86 euros H.T. la commune bénéficie de 15.000 euros de subvention de la part de la Région P.A.C.A. pour cet achat.

Inauguration de la première phase des travaux du Fort et de la porte de l'Eglise

Le dimanche 29 septembre 2013 s'est déroulée l'inauguration de la première phase des travaux du Fort (travaux de confortement de la Tour ouverte à la Gorge) et de la porte de l'Eglise.

La pluie étant au rendez-vous, l'inauguration pour les travaux du Fort s'est finalement faite à la salle de la Mairie.

Une trentaine de participants ont pu visionner une projection sur le suivi des travaux, et partager un apéritif et des grillades offerts par la Mairie.

L'inauguration de la restauration de la porte de l'Eglise c'est déroulée comme prévu, avec la bénédiction du nouveau curé de Réallon, le Père Bernardi.



Partenariat entre la Commune et le Centre des Finances Publiques

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, le maire de Réallon, Claudine PEYRON, et le trésorier d'Embrun Savines, Philippe WEYNACHTER, souhaitent s'engager dans une démarche volontariste visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et les services rendus aux usagers, et à renforcer la coopération de leur services.

"Un état des lieux réalisé par les partenaires et une réflexion sur l'amélioration de la qualité d'exécution des missions communes ont permis d'identifier les besoins et attentes mutuelles et de définir conjointement les actions à engager et les domaines à prioriser." explique Yves FAUQUEUR, Administrateur Général des Finances Publiques des Hautes-Alpes

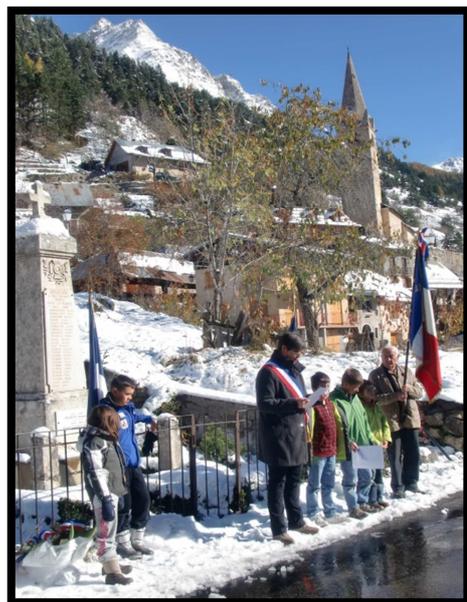


A travers cette convention, les deux parties se fixent une série d'objectifs qui se traduit par les actions suivantes : optimisation de la chaîne de paiement des dépenses, mise en place du

paiement par internet pour les factures d'eau et d'assainissement, information et conseil en matière de fiscalité directe locale..." ajoute Frédéric DEROO, Administrateur Adjoint des Finances Publiques.

Cérémonie du 11 novembre

Après lecture du message de Monsieur Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, en charge des Anciens Combattants, commémorant le 95^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, une gerbe a été déposée au pied du monument aux Morts. Le Maire et les Conseillers Municipaux ont ensuite invité les Anciens Combattants et l'ensemble de la population présente à se réunir autour d'un verre de l'amitié.



Inauguration des aménagement routiers (RD41) entre le pont du Maou-Riou et Réallon

La section RD41 aménagée mesure 500 mètres. L'élargissement de la chaussée côté aval et la rectification du virage ont conduit à avoir une chaussée revêtue de 6 mètres de large et une berme en terre végétale à l'aval de 1 mètre de large pour implanter un dispositif de retenue de type glissière mixte.

« Différents ouvrages (regards, avaloirs, traversées de chaussées, descente d'eau en tuile

béton) ont été réalisés pour assurer la récupération et l'évacuation des eaux pluviales de la chaussée. Les murets en pierres sèches situés à l'amont ont été conservés et reconstruits partiellement en vue de respecter une continuité. Des murets de soutènement en gabions ont été réalisés pour protéger en aval une habitation et en vue d'éviter le déplacement d'un support ERDF. La ligne aérienne France télécom a été enfouie sur toute la section aménagée via une convention. »

Les travaux ont été répartis en 2 lots :

- Lot 1 terrassements assainissement et divers – entreprise ANDRE TP
- Lot 2 chaussée – Entreprise COLAS

Les travaux ont débuté le 27 août 2012 et ont été achevés le 28 octobre 2012.

Il convient de noter le bon déroulement du chantier par le professionnalisme des entreprises et des différents intervenants (concessionnaires, coordonnateur sécurité) mais aussi par les échanges et les bonnes relations avec Madame le Maire de Réallon et de son adjoint et également de la bonne prise en considération par des habitants des sujétions liées à la réalisation des travaux.

Le coût de l'opération, financée par le Conseil général s'élève à un total de 300 130 TTC répartis comme suit :

- ANDRE TP – Lot 1 : 200 000 € TTC
- COLAS – Lot 2 : 81 530 TTC
- Géomètre TOUTLEMONDE – BONTOUX : 1 300 TTC
- ARD (glissières et signalisation horizontale) : 15 100 € TTC
- GIROD (signalisation verticale) : 1 200 TTC
- SPS VERITAS : 1 000€ TTC

L'inauguration s'est déroulée par une visite sur site en présence du président du Conseil Général, Jean-Yves DUSSERRRE, du vice-président du Conseil Général en charge des infrastructures, des transports, de la sécurité et des affaires militaires, Marcel CANAT, du vice-président du maire et conseiller Général de Savines-le-Lac, Victor BERENGEL, des maires

des communes voisines et des journalistes suivie d'un apéritif en mairie.



Office de Tourisme Intercommunal du Savinois Serre-Ponçon

Thomas Giovannangelli, nouvellement employé au poste de directeur, a pour mission de structurer et fédérer les acteurs du Savinois Serre Ponçon. L'équipe technique est composée de Myriam FAURE, Sophie BRUNO et Mathieu LEOTIER. Le points d'accueil de Savines-le-lac sera ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et celui de Réallon-station sera ouvert du lundi au dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les grands rendez-vous :

- 2 janvier : sixième édition de la Laëtitia Roux, course de ski alpinisme ; Initiation au ski de randonnée gratuite avec un guide de haute-montagne à 9h et 14h (nombre de place limité), une foire aux skis organisée par le magasin Vertige, présence de l'association Mountain éco-rider et du magasin Biocoop... et la course à 18h avec pour la première fois la possibilité de monter en télésiège pour voir le spectacle des lumières en pleine montagne!
- chaque dimanche en matinée : petit déj' au pied des pistes ou en nocturne avec une boisson chaude au centre de la station
- Randonnée lumineuse lundi 23 et 30 décembre, mardi 18 et 25 février, jeudi 7 mars et mardi 11 mars à 18h30

- Descente au flambeau avec l'ESF : mardi 24 et 31 décembre et lundi des vacances à la tombée du jour
- Diaporamas/discussion avec le Parc National des écrins
- Animation du Snowparc avec le nouveau club de Freestyle
- Soirée Zumba avec l'association des parents d'élèves de Réallon-St Apollinaire : mardi 25 février et 4 mars à 20h30 (10€ entrée/boisson)

Plus d'infos au 04 92 44 25 67

Ecole

L'école accueille aujourd'hui 27 élèves, répartis en deux classes :

une classe maternelle, qui compte 5 enfants en petites section, 2 en moyenne section, 6 en grande section et 3 en CP. Béatrice est la maîtresse de cette classe, elle est aidée par Marilyne qui est ATSEM et Geneviève qui intervient comme auxiliaire de vie.

La classe de primaire compte 3 enfants en CE1, 1 en CE2, 3 en CM1 et 4 en CM2 et c'est Magali qui est la maîtresse de tous ces grands.

Bienvenue à Nathan, Lola, Enzo, Priscilia, Alexandre et Amandine qui sont venus gonfler nos rangs.

Les activités prévues :

Tout le monde a fait un cycle de piscine, un cycle de rando et randoraquettes à venir.

Les petits vont au cinéma à Embrun et les grands quant à eux vont au théâtre à Gap.

Les sorties prévues :

le musée, les archives, un concours de Mathador (jeu collectif basé sur les méthodes de calcul mental) à savoir que les élèves de CM1 ont remporté le concours l'année dernière, et peut être la visite du MUCEM à Marseille.

La maison de la Nature interviendra dans la classe des grands pour faire un cycle de prévention sur les risques naturels en montagne.

Les grands viennent de finir leur logo sur le thème du harcèlement. Ils participent à un

projet en lien avec le collège et d'autres classes du secteur.

A l'approche des fêtes de fin d'année, les enfants ont imaginé et posé pour faire un calendrier qu'il sera possible d'acheter ; pour cela vous pouvez vous adresser à l'école au 04.92.23.39.76. Les bénéficiaires de cette vente viendront compléter la cagnotte qui permet aux enfants de faire leurs sorties et activités.

L'ensemble des élèves ainsi que les enseignantes vous souhaitent à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Associations

La gym Yoga-Pilates à Réallon

Les cours de gym à Réallon ont débuté comme les années précédentes début septembre dans une ambiance conviviale et motivée.

Les cours ont lieu le mardi de 18h à 19h30 à la Mairie de Réallon dans le cadre de l'association Sport Loisirs Embrunais (FFEPGV) ils sont enseignés par Isabelle Stel diplômée BPJEPS, Instructeur Pilates et en formation Yoga dynamique.

Qu'est-ce que le yoga-pilates ?

Une séance de Yoga-pilates en plus de tonifier et assouplir votre corps, vous apportera détente et bien-être ainsi qu'une sensation d'apaisement mental.

Le yoga est la discipline idéale pour améliorer sa souplesse, vous prenez conscience de ce que vous ressentez et la pratique apporte vitalité et paix intérieure.

La méthode pilates permet de renforcer et tonifier son corps grâce à une respiration spécifique accordée à des mouvements qui feront travailler les muscles profonds du corps. Ceux-ci permettent d'améliorer sa posture et de résoudre ses problèmes de dos et autres.

Les deux disciplines sont parfaitement complémentaires, elles conviennent à tous les publics, sont sans danger car non violent pour le corps, mais avec un réel travail de tout le corps.

L'activité est très appréciée dans le village, elle crée un moment de rencontre et d'échange

convivial et sportif pour le bien être de chacun.

Horaire des cours : Mardi Gym Douce de 18h à 19h30

Renseignements : Isabelle Stel 06 86 26 35 26
ou Sport Loisirs Embrunais :
cs.bocquet@wanadoo.fr

Isabelle Stel.

A.D.V. Réallon

L'Association pour le Développement de la Vallée de Réallon fêtera sa première année d'existence en mars prochain et il est déjà l'heure de tirer les premières conclusions.

D'abord, nous voudrions adresser un **grand MERCI à tous les bénévoles** qui nous ont soutenu et accompagné durant la saison, et sans qui rien n'aurait été possible.

En effet, vous avez été très nombreux à répondre à notre appel (plus d'une trentaine) et grâce à vous, nous avons pu tenir les objectifs que nous nous étions fixés pour cette année 2013, à savoir : faire perdurer les deux fêtes de l'été que sont la Fête du Laccas et la Fête du pain, et tenir une buvette sur le parcours du Tour de France au rond-point de la station.

– **Fête du Laccas** : grâce à la mobilisation de la petite équipe de l'ex-association A l'Asso, nous avons pu proposer aux Réallonnais une journée conviviale très réussie.

– **Tour de France** : nous avons vu les choses en grand (frites, bière-pression, sandwiches-grillades...) et heureusement, compte-tenu de l'affluence !



Accompagnés de l'association des parents d'élèves qui tenait le stand « crêpes et café », et

soutenus par la municipalité, nous pouvons nous féliciter d'avoir réussi ce « baptême du feu », grâce auquel nous avons dégagé une recette confortable qui nous a permis d'envisager plus sereinement l'avenir de notre association.



– **Fête du pain** : environ 350 pains fabriqués en 4 jours, avec la collaboration de Patrimoine en Réallonnais qui nous passait le relais pour l'organisation de cette fête. Avec quelques animations pour les enfants, un petit marché d'artisans et un concours de boules âprement disputé, cette manifestation aura attiré de nombreuses familles dans le hameau des Gourniers.

Nous souhaitons bien sûr poursuivre cette expérience en 2014.

Les prochains rendez-vous sont déjà fixés, avec quelques nouveautés :

– **Fête du Laccas : samedi 5 juillet**, avec un bal pour terminer la soirée.

– **Fête du pain : vendredi 8 et samedi 9 août**. Nous innoverons avec cette nouvelle formule sur 2 jours, en organisant le marché des artisans et le concours de boules le samedi, afin de ne pas entrer en concurrence avec les nombreuses fêtes de village déjà prévues le dimanche suivant dans les alentours.

Le bilan positif de la saison 2013 nous permettra d'investir dans l'achat de matériel afin d'améliorer notre organisation en vue de ces prochaines manifestations.

Nous avons également pour projet de poursuivre et renforcer notre collaboration avec les autres associations de la commune, toujours

dans le but de dynamiser et promouvoir notre vallée.

Enfin, nous invitons tous les Réallonnais à assister à notre Assemblée Générale : le **jeudi 6 février 2014 à 19h**, salle de la Mairie, à l'occasion d'une soirée Chandeleur ! Venez nombreux !

Bonne année à tous et à bientôt !

Edwin LAUWERS, Président de l'ADVRéallon
06.77.96.40.28

Club du Mourre Froid

Pour le deuxième semestre de l'année 2013 le club a participé :

- le 11 juin à la rencontre départementale de pétanque à PELVOUX. Comme d'habitude le pique-nique organisé par « les accompagnants » a été apprécié de tous.

- le 25 juin à la journée de la forme et du plein air à MOLINES EN QUEYRAS. 4 équipes du club étaient présentes (1 équipe pour les 10 kms et 3 équipes pour les 5 kms).

Le souhait d'Adrien qui avait participé aux 2 éditions précédentes (Pelvoux et Savines le lac), était de conserver définitivement le trophée à REALLON. C'est chose faite puisque l'équipe des 10 kms (Georges, Maurice et Antoine) a remporté ce trophée.

Bravo et merci à tous les 3.

Pour fêter cet événement, un apéritif offert par la municipalité a été organisé le 14 août 2013.



- Le 10 septembre avait lieu au camping, le challenge de pétanque inter-club avec Savines-le-Lac, Les Crots et Chorges. 16 équipes se sont rencontrées dans la bonne humeur et la

convivialité. Le repas s'est déroulé autour d'une excellente paëlla cuisinée par Didier. C'est l'équipe de REALLON (Maurice, Jojo et Annie) qui a remporté le challenge, le trophée reste donc à REALLON.



Pour l'année 2014 et dans un premier temps sont prévus :

* pour le club le mourre-froid :

- l'assemblée générale au printemps

- la galette des rois courant janvier (les dates seront communiquées ultérieurement)

*pour la fédération départementale des aînés ruraux :

- le mardi 27 mai - la journée de la forme et du plein air - à LA SAULCE

- le mercredi 25 juin -rencontre départementale de pétanque - à NEFFES

- du 17 au 21 octobre -croisière à la découverte du Rhin

Les membres du bureau souhaitent à tous ses adhérents de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une très bonne santé à tous.

Denise MALESKA, Présidente du Club du Mourre Froid

Patrimoine en Réallonnais

Patrimoine en Réallonnais prêt à faire peau neuve ?

Dès lors que nous sommes dégagés de la responsabilité de la fête du pain la voie est libre pour de nouveaux projets.

Le temps ainsi dégagé pourrait être mis à profit pour gérer le Patrimoine naturel du village. Nombreux sont les sites originaux de Réallon qui méritent notre attention.

Nous pensons en premier lieu aux Aiguilles de Chabrières. Nous souhaitons regrouper tout ce qui est lié à son histoire, depuis l'époque où l'homme y menait ses troupeaux pour assurer

sa survie jusqu'à son usage comme espace de jeu. Juan Alvarez serait prêt à participer à cette recherche. Nous l'en remercions.

Sur le plan archéologique, M.François Ricou, passionné dans ce domaine, projette avec notre aide d'inventorier toutes les potentialités de la Commune depuis la préhistoire. Sachons profiter du regain d'intérêt dans ce domaine, à la faveur des découvertes depuis une quinzaine d'année. Nous sommes en droit d'espérer des résultats fructueux, compte tenu de la position privilégiée de Réallon au sud du massif des Ecrins. La campagne de recherche devrait démarrer l'été 2014. Ce travail doit être accrédité par la DRAC. Les démarches sont en cours.

De plus nous devons contribuer à la valorisation du patrimoine naturel en favorisant un développement harmonieux des hameaux selon leur spécificité.

En particulier, à la station, nous souhaitons favoriser une dynamique nouvelle. Aujourd'hui en plein essor grâce aux efforts considérables de renouvellement des installations, la valorisation des activités d'été doit aujourd'hui s'imposer, l'hiver pouvant être décevant faute de neige. La fréquentation des télésièges pourrait être améliorée avec des projets porteurs (Aménagement d'une école d'escalade qui fait défaut en Embrunais / Création d'un circuit randonneur dans les Oucanes, une originalité exceptionnelle / Mise en place d'une Via Ferrata ou Via Corda / Installation d'une tyrolienne/ Accueil des vététistes, des parapentistes, des trottinétistes etc... / Manifestation festive de grande ampleur chaque été / Efforts publicitaires en tous genres / Etc ...) L'avenir de la station est à ce prix pour mieux tirer partie du travail accompli de renouvellement des installations. Il s'agit d'une œuvre d'intérêt général qui devrait recueillir l'adhésion de tous, même des habitants des Communes voisines qui tirent largement profit de la station. Hier le choix de rénover la station s'est imposé, aujourd'hui notre devoir est de contribuer à préserver la station sans attendre une pénurie de flocons.

Chacun sait que les évidences sont parfois difficiles à rentrer dans les faits ...! Inutile d'attendre passivement les bienfaits du ciel! Seule une forte détermination permettra de donner corps à ce projet. Avant de nous lancer dans cette aventure nous souhaitons connaître les réactions de tous, décideurs, habitants permanents et saisonniers. Si nous percevons une réelle volonté de tous, nous n'hésiterons pas à agir, munis d'arguments déterminants. En particulier une assise plus large des adhésions à Patrimoine en Réallonnais, toutes familles et tendances confondues serait précieuse pour venir à bout des lourdeurs administratives et des oppositions diverses.

Merci de votre compréhension. Vive Réallon et sa station pièce maîtresse !

Patrimoine en Réallonnais



Madame le Maire souhaite rappeler que le projet d'aménagement des Aiguilles de Chabrières était à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 27 septembre 2013, ci-dessous l'extrait du compte-rendu du Conseil Municipal.

« Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement des Aiguilles de Chabrières ainsi que la position du Conseil Municipal de Puy St Eusèbe qui s'est prononcé, à l'unanimité, contre ce projet.

Elle fait ensuite état des discussions qu'elle a eu depuis avec le Maire de Puy St Eusèbe puis elle donne lecture du courrier de la Mairie de Puy St Eusèbe en date du 3 septembre dernier par lequel elle confirme sa position.

Cette réponse est retranscrite dans son intégralité en annexe du compte-rendu.

Après analyse de cette réponse, le Conseil Municipal de Réallon regrette vivement que le projet présenté n'aboutisse pas.

Conscient d'une part de la nécessité de diversifier les produits proposés par la Régie des Remontées Mécaniques pour assurer un bon fonctionnement

autant estival qu'hivernal, et d'autre part afin de maintenir les emplois au sein de la régie, le Conseil Municipal souhaite qu'un nouveau projet soit élaboré, en tenant compte des observations formulées par le Conseil Municipal de Puy St Eusèbe, et en associant celui-ci plus en amont. »

« Sourire à la Vie »

L'association « sourire à la vie » et ma famille tenons à vous remercier de votre soutien, votre fidélité et de vos généreux dons.

La somme de 1040 euros a été récolté pour l'association.

Grâce à vos dons, l'association poursuivra sa mission, celle-ci est l'agrandissement et l'aménagement de la structure prévue en janvier 2014.

Le centre d'accompagnement des enfants atteints de cancer a été baptisé par les enfants « Le Phare des Sourires ».

Ce symbole fait pour les marins pris dans la tempête représente le retour au calme et à la sécurité de la terre. « Le Phare des Sourires » a cette vocation d'être un point de repère pour les enfants pris dans les tourbillons du cancer.

Un lieu où ils peuvent se ressourcer, dépasser leurs difficultés et vivre de merveilleux moments avec la méditerranée pour horizon.

Grand Corp Malade, parrain de l'association, coupait le ruban le 18 septembre 2013 pour officialiser l'ouverture du centre.

Mille merci aux bénévoles, qui sont chaque année fidèles au poste.

Merci à la minoterie Céard pour leur don en farine et Babeth pour la vente des pots de confiture, dont 1 euro versé à l'association pour chaque pot vendu.

Joachim, Ludovic et Eliane ROUX.



Le 4 octobre 2013

Madame ROUX,

Toute l'équipe de Sourire à la Vie tient à vous remercier encore sincèrement pour la vente de pain que vous avez organisée dans la commune de Reallon cet été.

Ces dons représentent une aide considérable pour notre cause. Grâce à votre geste, nous avons récolté la somme de 1040 euros, et pour cela, merci encore.

Comme nous en avons parlé ensemble au téléphone il y a quelques semaines, j'ai envoyé un courrier à la mairie de Reallon ainsi qu'à madame Joannesse pour ses confitures.

Vous l'aurez peut être constaté dans nos newsletters mais je souhaitais vous donner des nouvelles de l'association. Nous avons un gros projet en 2014, qui est l'agrandissement de la maison des enfants afin de pouvoir leur proposer sur place des dortoirs, une grande salle de jeux, une vraie infirmerie et pleins d'autres choses encore et tout cela dans notre maison face à la mer. Les travaux devraient démarrer à la fin du trimestre 2014. Je vous donnerais des nouvelles. Dans l'attente, vous pouvez nous suivre sur notre site internet et sur facebook.

Je n'oublie pas les photos, je vous appellerais dès que je les aurais récupérées.

Je vous remercie pour votre dévouement. Recevez mes sincères salutations.

Coralie CHAPELARD
contact@sourirealavie.fr
09 81 48 16 91



Sourire à la Vie, association loi 1901, Siren n°495 964 000 10
153 plage de l'Estaque
13016 Marseille

Invitation



*Le Maire
et le Conseil Municipal,
à l'occasion des fêtes de fin d'année,
ont le plaisir de vous inviter à la
présentation des vœux ainsi qu'au
pot de l'amitié qui sera servi à la
Mairie :*



**le vendredi 10 janvier 2014,
à partir de 18h00.**

Elections 2014

Informations aux électeurs :

Les dimanches 23 et 30 mars 2014 vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans.

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour les candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage).

Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Les changements :

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui n'est pas déclarée candidate.

(Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas. Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront prises en compte.)

Lors des élections de mars 2014, **vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter** (cette nouvelle obligation s'applique quelle que soit la taille de la Commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus.)

Information aux candidats :

Une déclaration de candidature est désormais obligatoire.

Vous ne pourrez pas être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature auprès de la Préfecture des Hautes-Alpes avant le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du « Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1000 habitants » publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir.

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

**Pour voter en 2014,
pensez à VOUS inscrire
dans votre mairie**



**...avant
le 31 décembre 2013
à minuit**

Vous pouvez vous inscrire sur internet sur le site <https://connexion.mon.service-public.fr/> si votre mairie est rattachée au service.

www.interieur.gouv.fr



www.amf.asso.fr



www.interieur.gouv.fr

Inscription sur les listes électorales :

Si vous venez d'avoir 18 ans ou que vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2014, vous serez inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre Commune, sous réserve que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté.

Pour s'inscrire sur les listes électorales il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la Commune ou y habiter depuis 6 mois au moins, ou figurer pour la 5^{ème} année au rôle d'une des contributions directes communales.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence. (si vous voulez voter pour les municipales et les européennes, vous devez vous inscrire sur deux listes différentes).

Etat Civil

Décès :

Toutes nos condoléances à la famille de **Marthe PEYRON**, décédée à Embrun le 9 septembre 2013.

Infos pratiques

Halte-Garderie :

Horaires d'ouverture hiver 2013/2014 :

Pendant les vacances scolaires la garderie est ouverte de 9h00 à 16h30, 6 jours sur 7, la garderie étant fermée le samedi.

Hors des périodes de vacances scolaires la garderie est ouverte de 10h00 à 15h00 les lundi, mardi, mercredi et vendredi, et de 10h00 à 16h00 les samedi et dimanche, la garderie étant fermée le jeudi.

Horaires déchetterie du SAVINOIS :

du 1er octobre au 30 avril :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

du 1er mai au 30 septembre :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Ouverture au public de la Mairie :

Le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ouverture de la station de ski : samedi 21 décembre 2013.

Animations :

Mardi 24 décembre 2013 :

A 17h30 **descente aux flambeaux de l'ESF**, suivi d'un **feu d'artifice**.

Vendredi 27 décembre 2013 :

P'tit dèj offert de 9h à 11h en haut du télésiège de Chabrières.

Descente aux flambeaux des enfants : RDV dès 17h au télésiège du Courtier (niveau 1^{ère} étoile).

Mardi 31 décembre 2013 :

A 17h30 **descente aux flambeaux de l'ESF**, suivi d'un **feu d'artifice**.

Jeudi 2 janvier 2014 : LA LAETITIA ROUX

6^{ème} édition : différentes animations tout au long de la journée, et cette année les remontées mécaniques fonctionneront en nocturne pour vous permettre de suivre la course au pied des Aiguilles. Renseignements auprès de l'O.T.I. Tél. 04.92.44.25.67.

Vendredi 3 janvier 2014 :

P'tit dèj offert de 9h à 11h en haut du télésiège de Chabrières.

Descente aux flambeaux des enfants : RDV à 17h30 au télésiège du Courtier (niveau 1^{ère} étoile).

Horaire de la Messe de Noël :

Mardi 24 décembre 2013 à 19h00.

Directeur de publication : Claudine PEYRON

Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon

Rédaction : Conseillers Municipaux, Cédric ROSSI, Mairie de Réallon, Associations.

Photos : S. CHARRIOT, A. GLEIZE, E. GLEIZE, J-L GLEIZE, E. LAUWERS, D. MALESKA, S. MEYER, C. PEYRON, V. PEYRON, O.T.I. du Savinois Serre-Ponçon.

La Laëtitia Roux

Course de ski alpinisme
6ème édition

Station de Réallon

2 Janvier 2014

18h



Info :
04 92 44 31 00

Animation musicale
Stand Mountain Rider et Biocoop
Initiation au ski de randonnée gratuite*, départ à 9h et 14h
Bourse aux skis organisée par Vertige-montagne

*nombre de participants limité

Illustration et graphisme : Lorraine Faure



Savinois
Serre-Ponçon
HAUTES-ALPES



Reallon
HAUTES-ALPES

